

Concours D-BIO - Session 2017

Rapport de l'épreuve orale d'entretien avec le jury

1. BILAN DE LA SESSION

	ONIRIS	Vet Agro-Sup
Nombre de places offertes	6	6
Nombre candidats inscrits	9	
Nombre d'admissibles	6	
Nombre d'admis	5	
Moyenne du dernier admis	11,5	
Nombre d'intégrés	3	
Nombre de démissions	2	

2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Jury composé des représentants de chacune des écoles : VetAgroSup Clermont Ferrand et Oniris Ingénieur Nantes

- **Admissibilité**

Le jury regrette que l'information vers les universités pour cette voie d'accès semble de moins en moins connue des étudiants.

6 candidats ont été auditionnés sur 9 dossiers présentés, pour 12 places offertes au total dans les 2 écoles.

3 Dossiers rendus non admissibles, tant les parcours des candidats étaient trop éloignés des objectifs des 2 formations proposées.

Les candidats ne connaissent pas suffisamment la spécificité des 2 écoles qui recrutent sur ce concours.

Certains pensent même pouvoir intégrer la formation vétérinaire présente il est vrai, dans les 2 écoles.

3. CONCERNANT L'ENTRETIEN DEVANT JURY :

D'autres candidatent à la fois pour la filière ingénieur alimentaire d'Oniris et la filière ingénieur agronome de Vetagro Sup, sans avoir distingué la différence des 2 cursus.

De fait, Oniris Nantes a dû fermer l'accès à certains candidats, tant le cursus antérieur et le projet était en inadéquation avec les objectifs de la formation d'Oniris.

A l'entretien devant le jury, les étudiants présentent une maturité certaine, mais des objectifs professionnels pas toujours très clairs.